

Chronique Roubaissienne

BUREAU : 39, Rue Pauvree, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N. N. R. — TELEPHONE

CONSEIL MUNICIPAL

La séance du Conseil municipal se tiendra à l'Hôtel-de-Ville, le vendredi 14 janvier 1910, huit heures et demie très précises du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :
Ordre du jour. — Communications de l'Administration : Première session extraordinaire de 1910. — Ouverture ; élection du secrétaire.
Procès-verbal. — Séance du 26 novembre 1909 ; approbation.
Hôpital de la Fraternité. — Travaux de peinture et de vitre (adjudication du lot n° 6) ; procès-verbal de réception définitive ; approbation.
Hôtel de Ville. — Travaux de sculpture effectués à la façade du bâtiment central ; procès-verbal de réception définitive ; approbation.
Service des Eaux de Roubaix et de Tourcoing. — Maison du jardin de Mouvauz ; réception définitive des travaux ; approbation.
Contenu des services des Eaux de Roubaix et de Tourcoing ; affaire de Houtteville ; secours au Conseil d'Etat ; autorisation de débiter.
Contentieux. — Service des Eaux de Roubaix et de Tourcoing ; affaire de la Société houillère de Flines-lez-Raches ; contentieux au Conseil d'Etat ; autorisation de défendre.
Distribution d'énergie électrique. — Organisation du contrôle dans les communes.
Repos hebdomadaire. — Demande de dérogation ; avis du Conseil municipal.
Voie municipale. — Place de la Fraternité ; construction d'un tronçon d'aqueduc ; réception définitive ; approbation.
Rapports des Commissions. — Sociétés de secours mutuels : L'Alliance familiale roubaissienne.
Sociétés de secours mutuels. — L'Amicale et Mutuelle des ouvriers municipaux de Roubaix.
Bâtiments municipaux. — Travaux et fournitures exécutés 500 francs.
Hôtel de Ville. — Installation d'un paratonnerre ; devis descriptif et marché de gré à gré.
Crèches municipales. — Fourniture de beurre et d'œufs ; marché de gré à gré.
Assistance publique. — Contentieux de la ville dans les dépenses d'entretien de enfants trouvés et abandonnés.
Agents municipaux. — Habilement.
Service des Eaux de Roubaix et de Tourcoing. — Bâtiment de la nouvelle direction.
Service des Eaux de Roubaix et de Tourcoing. — Fourniture de robinets raccords de 15 millim. ; marché de gré à gré ; approbation.
Service d'épuration de l'Espeyrie. — Voirie municipale. — Plantation des boulevards de Reims, Malhousie, Lincordaire, Avenue Lumière, numérotage des maisons, construction d'une chaussée rue du Vivier.
Eclairage électrique de la Grand Place. — Fourniture de candélabres ; marché de gré à gré ; approbation.
Distribution d'énergie électrique. — Demande de concession par la société lilloise ; avis du Conseil municipal.
Postes, Télégraphes et Téléphones. — Nouveau téléphone ; proposition de M. le Directeur des Postes du Nord.
Contentieux. — Fabricique des Eglises Saint-Martin, Notre-Dame, etc.
Services municipaux. — Retenues ; marché de gré à gré.
Service de l'Ébouage. — Vente de deux chevaux réformés ; marché de gré à gré.
Fédération générale des Sociétés de Tir de la région du Nord.
Casse de jeux de l'Etat. — Budget primitif de l'exercice 1910 ; approbation.
Collège de jeunes filles. — Internat ; fourniture de bière en 1910.
Automobilisme. — Cours de chauffeurs.
Condition publique. — Frais de cantonnement.
Conservatoire national de musique de Roubaix. — Création d'un cours de diction.
Secours et subventions. — Société de musique ; demande de subvention.
Affaires à traiter à huis-clos : Communication de l'Administration. — Service militaire, soutiens de famille ; avis au Conseil municipal.
Communication relative aux adjudications.
Rapports des Commissions. — Casse municipale des retraités. — Liquidation de pension.
CA PINCE :
Chez Alfred Meunier, habitants rue des Longues-Haies, Guillaume Deradet, âgé de 32 ans, rattaché, demeurant rue de la Planche-Trouée, ourd. II, a eu l'index gauche pris entre deux cylindres d'un dégraisseur.
Le docteur Dupré a constaté une plaie par frottement de ce doigt et prescrit deux semaines de repos.
— A la Société Anonyme de Peignage, Bernard Mestdagh, âgé de 51 ans, contracteur de carreaux, demeurant rue de Houtteville, a eu les doigts meurtris et un ongle gâté par le cimentateur en enlevant une gorge.
Le docteur qui a constaté de fortes plaies à ces deux doigts a prescrit un repos de trois semaines.
ARRESTATION DE FRAUDEURS
Julien Moris et Lucien Darnis, préposés des douanes à Roubaix, étant de service à six heures du matin sur le chemin de balage virent venir une camionnette qui semblait semblable à ceux suspects. Ils voulurent la visiter, elle répondit par des injures.
« Et comme ils insistaient : « Laissez-moi tranquille, s'écria-t-elle, sales bêtes, fais-moi le diable ! »
Elle cria, elle les houscaila, elle les injuria, cherchant violemment à provoquer un attroupement, car à ce moment, beaucoup d'ouvriers passaient.
Les douaniers comprirent, l'écartèrent et continuèrent leur route par le pavé de la billetterie.
Elle les rattrapa bien vite, et se plaçant devant eux, s'efforça de retarder leur marche, leur adressant des injures à jet continu.
Enfin, ils réussirent à se dégager et, arrivés à quelques pas du sentier Picavet, aperçurent un individu chargé.
Alors, Moris empoigna la femme, tandis que l'autre poursuivait l'homme, qui parvint à s'enfuir.
Moris déclara se nommer Marcel Seger, âgé de 29 ans, demeurant à Roubaix, rue de Leers, cour Tiberghien, et porter pour Maria Corbuaier, ménagère, âgée de 39 ans, demeurant même adresse, qui venait d'être arrêtée avec lui, cent-huit mille allumettes valant 108 francs.
Maria Corbuaier a déclaré qu'elle servait au gué de son frère.
Tous deux ont été conduits à Lille.

la fameuse servante et confidente de l'afaire Steinheil ; Mariette Wolff. Cette apparition dans un vaudeville cossue comme « Les Vieux Messieurs » aura un saveur piquante, la pensée évoquera le Vert-Vert et sa collection de fantoches bamboucheurs.
La pièce sera jouée par les créateurs à Paris, et particulièrement par Mlle Anne Nolan, une jolie artiste élevée de Régina, dont le talent primésaurien fera sensation, ainsi que les splendides toilettes signées Paquin et Landolf.
La location est ouverte dès aujourd'hui.

Je ne fume que le NIL

Les gens Wante et Lecoq ont mis en état d'arrestation, rue de Lantoy, Richard Welter, âgé de 38 ans, sans domicile fixe, sous l'inculpation d'abus d'usage d'un permis de circulation, sous le nom de M. Welter, 101, rue de Lantoy.

FRANCE ET GENÈVE

Les gens Wante et Lecoq ont mis en état d'arrestation, rue de Lantoy, Richard Welter, âgé de 38 ans, sans domicile fixe, sous l'inculpation d'abus d'usage d'un permis de circulation, sous le nom de M. Welter, 101, rue de Lantoy.

DOICTS SCIES

M. Dequene, fils, fabricant au canal, 101, rue de Lantoy, Léon Williams, âgé de 17 ans, apprenti cuisinier, demeurant 2, rue de Flabry, 805, blessé à la main gauche avec sa scie en travaillant les bords d'une caisse.

ACCIDENT A LA GARE

Theodore Lenoir, âgé de 28 ans, ouvrier maçon, demeurant rue Meyerbeer, 82, au Louvain, travaillant dans le hall numéro 4, a été victime, vers 6 heures du soir, d'un accident survenu dans les conditions suivantes. En voulant aller au bureau de la gare, il a été renversé par un wagon roulant, il a sauté et est retombé sur la voie, ce qui lui a causé une forte contusion.

LES CHUTES

Georges Laporte, rue de la Benoitie, Victor Verly, âgé de 50 ans, cultivateur, demeurant 103, rue de l'Épave, ont été victimes d'un accident. Laporte a chuté de son toit, Verly a chuté de son échafaudage.

EPAVES DE LA RUE

Émile Glorieux a trouvé un portefeuille contenant un certain nombre de francs, appartenant à Mlle Marie-Louise Godeaux, demeurant rue de l'Épave, qui a été restitué à son propriétaire.

CHAMBRE DE COMMERCE

La Chambre de Commerce de Roubaix a élu pour 1910, dans la salle d'assemblée, les membres suivants : MM. Godeaux, président, et M. Lantoy, vice-président.

ÉTAT-CIVIL

Naissances : Louise Paillet, rue de Valenciennes, 101, le 10 janvier 1910.

ÉTAT-CIVIL

Mariages : Louis Paillet, rue de Valenciennes, 101, et Marie-Louise Godeaux, rue de l'Épave, le 10 janvier 1910.

ÉTAT-CIVIL

Décès : Marie-Louise Godeaux, rue de l'Épave, le 10 janvier 1910.

ÉTAT-CIVIL

Naissances : Louise Paillet, rue de Valenciennes, 101, le 10 janvier 1910.

ÉTAT-CIVIL

Mariages : Louis Paillet, rue de Valenciennes, 101, et Marie-Louise Godeaux, rue de l'Épave, le 10 janvier 1910.

ÉTAT-CIVIL

Décès : Marie-Louise Godeaux, rue de l'Épave, le 10 janvier 1910.

ÉTAT-CIVIL

Naissances : Louise Paillet, rue de Valenciennes, 101, le 10 janvier 1910.

ÉTAT-CIVIL

Mariages : Louis Paillet, rue de Valenciennes, 101, et Marie-Louise Godeaux, rue de l'Épave, le 10 janvier 1910.

ÉTAT-CIVIL

Décès : Marie-Louise Godeaux, rue de l'Épave, le 10 janvier 1910.

ÉTAT-CIVIL

Naissances : Louise Paillet, rue de Valenciennes, 101, le 10 janvier 1910.

ÉTAT-CIVIL

Mariages : Louis Paillet, rue de Valenciennes, 101, et Marie-Louise Godeaux, rue de l'Épave, le 10 janvier 1910.

ÉTAT-CIVIL

Décès : Marie-Louise Godeaux, rue de l'Épave, le 10 janvier 1910.

ÉTAT-CIVIL

Naissances : Louise Paillet, rue de Valenciennes, 101, le 10 janvier 1910.

ÉTAT-CIVIL

Mariages : Louis Paillet, rue de Valenciennes, 101, et Marie-Louise Godeaux, rue de l'Épave, le 10 janvier 1910.

ÉTAT-CIVIL

Décès : Marie-Louise Godeaux, rue de l'Épave, le 10 janvier 1910.

faire du cross-country. D'un bond il sauta la barrière qui clôture la propriété de M. Verken, et se trouva devant la forge. D'un coup de poing, il cassa un carreau et pénétra dans l'usine. Avait un sac, il y fourra deux fers à souder, deux burins, une scie à métaux, un jeu de clés, huit foras, dix-huit étau, pesant 30 kilos, prit une valve en cuivre et repartit la direction du canal.

Il parvint à trainer son sac jusque dans un champ voisin de l'usine. Mais il fallait transporter le produit du vol, en lieu sûr. Trouvant que son sac était trop lourd pour se le jeter sur l'épaule, il appela un homme qui se trouvait non loin de là et lui demanda d'être assez aimable pour le charger.

C'était justement M. Jules Dewasse, concierge de l'usine cambriolée. Celui-ci s'apercevant que les outils contenus dans le sac venaient de l'usine qu'il devait surveiller, pria notre cambrioleur de l'accompagner chez le garde-champêtre. L'homme se prêta de bonne grâce aux injonctions de M. Dewasse et fut coffré aussitôt.

Hier lundi les gendarmes de Roubaix ont fait une enquête et ont emmené leur prisonnier à Roubaix.

RELATION DE COMMISSION. — La Commission de révision de la liste électorale s'est réunie hier soir à 5 heures salle de la mairie, à l'effet d'arrêter la liste électorale pour 1910.

EN ROUTE POUR LILLE. — Les gendarmes ont conduit à Lille le nommé Julien Debruyne, âgé de 15 ans, domicilié à Wattrelos, arrêté à Fougères pour fraude.

GAZETTE TOURQUENNOISE

QUERELLE DE POCHARDS
Dans la nuit de dimanche à lundi, Fernand Adams, âgé de 32 ans, passait rue du Hain, pour se rendre à la ferme Dequenne, lorsque de la rue de l'Épave, il fut abordé par un individu qui lui demanda de lui prêter un sac.

En chemin il fut rencontré de Jules Colinet, marchand-fermier, rue du Château, qui, plus tard, fut arrêté par la police pour avoir aidé l'individu à se débarrasser de son sac.

CONTRAVICTION. — Un individu a été arrêté pour avoir aidé l'individu à se débarrasser de son sac.

ACCIDENTS DU TRAVAIL
Un ouvrier a été blessé par un objet tombé du haut d'un échafaudage.

UN MALHEUREUX
Un individu a été blessé par un objet tombé du haut d'un échafaudage.

ÉTAT-CIVIL
Naissances : Louise Paillet, rue de Valenciennes, 101, le 10 janvier 1910.

ÉTAT-CIVIL
Mariages : Louis Paillet, rue de Valenciennes, 101, et Marie-Louise Godeaux, rue de l'Épave, le 10 janvier 1910.

ÉTAT-CIVIL
Décès : Marie-Louise Godeaux, rue de l'Épave, le 10 janvier 1910.

ÉTAT-CIVIL
Naissances : Louise Paillet, rue de Valenciennes, 101, le 10 janvier 1910.

ÉTAT-CIVIL
Mariages : Louis Paillet, rue de Valenciennes, 101, et Marie-Louise Godeaux, rue de l'Épave, le 10 janvier 1910.

ÉTAT-CIVIL
Décès : Marie-Louise Godeaux, rue de l'Épave, le 10 janvier 1910.

ÉTAT-CIVIL
Naissances : Louise Paillet, rue de Valenciennes, 101, le 10 janvier 1910.

ÉTAT-CIVIL
Mariages : Louis Paillet, rue de Valenciennes, 101, et Marie-Louise Godeaux, rue de l'Épave, le 10 janvier 1910.

ÉTAT-CIVIL
Décès : Marie-Louise Godeaux, rue de l'Épave, le 10 janvier 1910.

ÉTAT-CIVIL
Naissances : Louise Paillet, rue de Valenciennes, 101, le 10 janvier 1910.

ÉTAT-CIVIL
Mariages : Louis Paillet, rue de Valenciennes, 101, et Marie-Louise Godeaux, rue de l'Épave, le 10 janvier 1910.

ÉTAT-CIVIL
Décès : Marie-Louise Godeaux, rue de l'Épave, le 10 janvier 1910.

ÉTAT-CIVIL
Naissances : Louise Paillet, rue de Valenciennes, 101, le 10 janvier 1910.

ÉTAT-CIVIL
Mariages : Louis Paillet, rue de Valenciennes, 101, et Marie-Louise Godeaux, rue de l'Épave, le 10 janvier 1910.

ÉTAT-CIVIL
Décès : Marie-Louise Godeaux, rue de l'Épave, le 10 janvier 1910.

ÉTAT-CIVIL
Naissances : Louise Paillet, rue de Valenciennes, 101, le 10 janvier 1910.

ÉTAT-CIVIL
Mariages : Louis Paillet, rue de Valenciennes, 101, et Marie-Louise Godeaux, rue de l'Épave, le 10 janvier 1910.

ÉTAT-CIVIL
Décès : Marie-Louise Godeaux, rue de l'Épave, le 10 janvier 1910.

Puis s'en prenant aux carreaux de la devanture, il les mit en pièces, se faisant lui-même, à la figure, quelques ecchymoses légères sur les côtés du visage.

Des agents de 3^e arrondissement survinrent et calmèrent l'ardeur du pochard en le déposant pour la nuit au violon de la permanence.

Fatigué en est sorti pour gagner le parc qui sous les incupations d'ivresse, coups et bris de clôture.

NE MONTEZ PAS A LA MARCHÉ
Un négociant, M. Scheffer, demeurant rue François-Debruyne, 101, villa Saint-Georges, à La Madeleine, arriva lundi, vers 8 heures 10 du soir, à la halte des tramways Mongy, en face de la rue de la Cité, pour y prendre un car, afin de retourner vers son domicile.

Apercevant un tramway qui démarrait, se dirigeant vers La Madeleine, le négociant hâta le pas et voulut monter à la marche sur le véhicule.

Malheureusement, il prit mal son élan, et, ayant glissé sur le marbre, il tomba à la renverse, et sa tête alla donner sur le pavé.

Des passants s'empressèrent d'appeler l'impitoyable conducteur d'une plate-traverse au cuir cheville percuta sur son abdomen.

Le blessé fut conduit dans une pharmacie voisine. Après y avoir reçu les soins que nécessitent les blessures, il fut ramené à son domicile, en prenant avec plus de précaution un autre tramway.

LA FUREUR D'UN BROCANTEUR
Une plainte parvint, ces jours derniers, au commissariat de police du 3^e arrondissement, M. Martin, contre un nommé Marie Duterre, qui avait démenagé à la cloche de bois divers objets du garni qu'elle occupait.

Un jour, le nommé Duterre se fit accompagner par sa femme et sa fille, et se rendit à la rue de Valenciennes, où se trouve le magasin de M. Delbarre, fils du volé, de les accompagner pour vérifier à l'étalage désigné l'identité des objets soustraits.

Un agent Paris prenait en main un panier rempli de marchandises reconnues, le brocanteur, Désiré Noc, habitant rue des Guinguettes, 25, se précipita sur lui et, le houscailant, le fit tomber au beau milieu de l'étalage de vieilleries.

Un agent parvint à empêcher un pugilat et, devant l'attitude singulière de Noc, les policiers décidèrent d'approfondir un peu leurs investigations sur la façon dont les marchandises, objets du larcin, étaient arrivés à la possession du fripier.

Un agent parvint à empêcher un pugilat et, devant l'attitude singulière de Noc, les policiers décidèrent d'approfondir un peu leurs investigations sur la façon dont les marchandises, objets du larcin, étaient arrivés à la possession du fripier.

Un agent parvint à empêcher un pugilat et, devant l'attitude singulière de Noc, les policiers décidèrent d'approfondir un peu leurs investigations sur la façon dont les marchandises, objets du larcin, étaient arrivés à la possession du fripier.

Un agent parvint à empêcher un pugilat et, devant l'attitude singulière de Noc, les policiers décidèrent d'approfondir un peu leurs investigations sur la façon dont les marchandises, objets du larcin, étaient arrivés à la possession du fripier.

Un agent parvint à empêcher un pugilat et, devant l'attitude singulière de Noc, les policiers décidèrent d'approfondir un peu leurs investigations sur la façon dont les marchandises, objets du larcin, étaient arrivés à la possession du fripier.

Un agent parvint à empêcher un pugilat et, devant l'attitude singulière de Noc, les policiers décidèrent d'approfondir un peu leurs investigations sur la façon dont les marchandises, objets du larcin, étaient arrivés à la possession du fripier.

Un agent parvint à empêcher un pugilat et, devant l'attitude singulière de Noc, les policiers décidèrent d'approfondir un peu leurs investigations sur la façon dont les marchandises, objets du larcin, étaient arrivés à la possession du fripier.

Un agent parvint à empêcher un pugilat et, devant l'attitude singulière de Noc, les policiers décidèrent d'approfondir un peu leurs investigations sur la façon dont les marchandises, objets du larcin, étaient arrivés à la possession du fripier.

Un agent parvint à empêcher un pugilat et, devant l'attitude singulière de Noc, les policiers décidèrent d'approfondir un peu leurs investigations sur la façon dont les marchandises, objets du larcin, étaient arrivés à la possession du fripier.

Un agent parvint à empêcher un pugilat et, devant l'attitude singulière de Noc, les policiers décidèrent d'approfondir un peu leurs investigations sur la façon dont les marchandises, objets du larcin, étaient arrivés à la possession du fripier.

Un agent parvint à empêcher un pugilat et, devant l'attitude singulière de Noc, les policiers décidèrent d'approfondir un peu leurs investigations sur la façon dont les marchandises, objets du larcin, étaient arrivés à la possession du fripier.

Un agent parvint à empêcher un pugilat et, devant l'attitude singulière de Noc, les policiers décidèrent d'approfondir un peu leurs investigations sur la façon dont les marchandises, objets du larcin, étaient arrivés à la possession du fripier.

Un agent parvint à empêcher un pugilat et, devant l'attitude singulière de Noc, les policiers décidèrent d'approfondir un peu leurs investigations sur la façon dont les marchandises, objets du larcin, étaient arrivés à la possession du fripier.

Un agent parvint à empêcher un pugilat et, devant l'attitude singulière de Noc, les policiers décidèrent d'approfondir un peu leurs investigations sur la façon dont les marchandises, objets du larcin, étaient arrivés à la possession du fripier.

Un agent parvint à empêcher un pugilat et, devant l'attitude singulière de Noc, les policiers décidèrent d'approfondir un peu leurs investigations sur la façon dont les marchandises, objets du larcin, étaient arrivés à la possession du fripier.

Un agent parvint à empêcher un pugilat et, devant l'attitude singulière de Noc, les policiers décidèrent d'approfondir un peu leurs investigations sur la façon dont les marchandises, objets du larcin, étaient arrivés à la possession du fripier.

Un agent parvint à empêcher un pugilat et, devant l'attitude singulière de Noc, les policiers décidèrent d'approfondir un peu leurs investigations sur la façon dont les marchandises, objets du larcin, étaient arrivés à la possession du fripier.

Un agent parvint à empêcher un pugilat et, devant l'attitude singulière de Noc, les policiers décidèrent d'approfondir un peu leurs investigations sur la façon dont les marchandises, objets du larcin, étaient arrivés à la possession du fripier.

Un agent parvint à empêcher un pugilat et, devant l'attitude singulière de Noc, les policiers décidèrent d'approfondir un peu leurs investigations sur la façon dont les marchandises, objets du larcin, étaient arrivés à la possession du fripier.

VOLEUR DE BICYCLETTE. — Le nommé Ferdinand Verquet, 18 ans, mécanicien, rue Turgois, 8, Tourcoing, comparait devant le tribunal pour vol et tentative de vol.

Le 2 novembre dernier, il avait dérobé à M. Henri Depiechin, cordonnier rue de Beau-Laurier, 38, à Tourcoing, une bicyclette qu'il abandonna ensuite à Lille, près de la porte des Postes et le 12 décembre, il avait essayé de pénétrer par effraction, dans le but avoué d'y voler chez M. Ch. Lemaître, contremaître, rue d'Anvers, à Tourcoing.

ARRONDISSEMENT DE LILLE
HAUBOURDIN
Un vieil ouvrier se pend

IL NE VOULAIT PLUS ETRE A CHARGE DE SON PATRON
Il y a une trentaine d'années, M. Aimable Lys, maraicher, rue de Scelin, prenait à son service, comme ouvrier, le nommé Auguste Hennart, originaire de Melle-Chapelle (Pas-de-Calais).

Depuis trente ans l'ouvrier travailla à la satisfaction de son patron, mais ces dernières années, il avait maintenant soixante-dix ans, le vint presque impotent, incapable du moindre travail et cet état affecta le coup de vieillards que M. Lys avait quand même gardé chez lui, le considérant comme étant de la maison. Mais les idées du vieux s'assombrèrent de plus en plus et il voulut disparaître pour n'être plus à charge à son patron.

Il prit une corde, se rendit dans une remise et se pendit à une solive de bois.

C'est là que la nièce de M. Lys le trouva grimé, mort depuis quelque temps.

M. le docteur Jaquet fit les constatations d'usage.

Dunkerque
Eroulement d'un échafaudage
DEUX OUVRIERS ET LEUR PATRON SONT BLESSES
Un grave accident s'est produit hier, dans la maison de M. Haubourdin, à Dunkerque. Deux ouvriers étaient occupés sur un échafaudage à réparer le mur de façade d'une maison appartenant à M. Haubourdin, à Dunkerque, lorsque tout à coup une des traves sur lesquelles reposait le « bozin » qui soutenait le plancher de l'échafaudage vint à tomber, entraînant avec lui toute l'installation. Les trois hommes tombèrent d'une hauteur de cinq mètres.

Un des ouvriers, qui se trouvait sur le plancher, fut projeté à terre et se blessa à la tête. Les trois autres furent blessés à la jambe et à la main.

Les blessés ont été transportés à l'hôpital de Dunkerque.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI
DORIGNES
Réunion du groupe socialiste

Le groupe du Parti socialiste de Dorignies-Douai s'est réuni samedi soir à son siège. Après lecture des communications et lecture du procès-verbal de la précédente séance, une discussion très intéressante et très cordiale eut lieu sur le projet de loi relatif à la loi de finances.

Le groupe n'a pu donner son avis sur la question des propositions de modifications aux statuts, ne connaissant pas le sens des modifications demandées.

LA COOPERATION ET LE SOCIALISME
Sur ce point, après discussion, il fut convenu de se prononcer pour l'autonomie des coopératives vis-à-vis des partis politiques.

Le devoir des socialistes est d'adhérer à la coopération, de l'aider, d'orienter son fonctionnement non pas seulement du côté du rendement, mais aussi du côté du rendement des produits de première qualité, de se fournir autant que possible dans les coopératives ouvrières de production, sans s'arrêter à la question des prix d'achat, mais à la question des prix de vente.

Le devoir des socialistes est d'adhérer à la coopération, de l'aider, d'orienter son fonctionnement non pas seulement du côté du rendement, mais aussi du côté du rendement des produits de première qualité, de se fournir autant que possible dans les coopératives ouvrières de production, sans s'arrêter à la question des prix d'achat, mais à la question des prix de vente.

Le devoir des socialistes est d'adhérer à la coopération, de l'aider, d'orienter son fonctionnement non pas seulement du côté du rendement, mais aussi du côté du rendement des produits de première qualité, de se fournir autant que possible dans les coopératives ouvrières de production, sans s'arrêter à la question des prix d'achat, mais à la question des prix de vente.

Le devoir des socialistes est d'adhérer à la coopération, de l'aider, d'orienter son fonctionnement non pas seulement du côté du rendement, mais aussi du côté du rendement des produits de première qualité, de se fournir autant que possible dans les coopératives ouvrières de production, sans s'arrêter à la question des prix d'achat, mais à la question des prix de vente.

Le devoir des socialistes est d'adhérer à la coopération, de l'aider, d'orienter son fonctionnement non pas seulement du côté du rendement, mais aussi du côté du rendement des produits de première qualité, de se fournir autant que possible dans les coopératives ouvrières de production, sans s'arrêter à la question des prix d'achat, mais à la question des prix de vente.

Le devoir des socialistes est d'adhérer à la coopération, de l'aider, d'orienter son fonctionnement non pas seulement du côté du rendement, mais aussi du côté du rendement des produits de première qualité, de se fournir autant que possible dans les coopératives ouvrières de production, sans s'arrêter à la question des prix d'achat, mais à la question des prix de vente.

Le devoir des socialistes est d'adhérer à la coopération, de l'aider, d'orienter son fonctionnement non pas seulement du côté du rendement, mais aussi du côté du rendement des produits de première qualité, de se fournir autant que possible dans les coopératives ouvrières de production, sans s'arrêter à la question des prix d'achat, mais à la question des prix de vente.

Le devoir des socialistes est d'adhérer à la coopération, de l'aider, d'orienter son fonctionnement non pas seulement du côté du rendement, mais aussi du côté du rendement des produits de première qualité, de se fournir autant que possible dans les coopératives ouvrières de production, sans s'arrêter à la question des prix d'achat, mais à la question des prix de vente.

Le devoir des socialistes est d'adhérer à la coopération, de l'aider, d'orienter son fonctionnement non pas seulement du côté du rendement, mais aussi du côté du rendement des produits de première qualité, de se fournir autant que possible dans les coopératives ouvrières de production, sans s'arrêter à la question des prix d'achat, mais à la question des prix de vente.

Le devoir des socialistes est d'adhérer à la coopération, de l'aider, d'orienter son fonctionnement non pas seulement du côté du rendement, mais aussi du côté du rendement des produits de première qualité, de se fournir autant que possible dans les coopératives ouvrières de production, sans s'arrêter à la question des prix d'achat, mais à la question des prix de vente.

Le devoir des socialistes est d'adhérer à la coopération, de l'aider, d'orienter son fonctionnement non pas seulement du côté du rendement, mais aussi du côté du rendement des produits de première qualité, de se fournir autant que possible dans les coopératives ouvrières de production, sans s'arrêter à la question des prix d'achat, mais à la question des prix de vente.

Le devoir des socialistes est d'adhérer à la coopération, de l'aider, d'orienter son fonctionnement non pas seulement du côté du rendement, mais aussi du côté du rendement des produits de première qualité, de se fournir autant que possible dans les coopératives ouvrières de production, sans s'arrêter à la question des prix d'achat, mais à la question des prix de vente.